



## **Automatisation : risques et opportunités**

*Postulat – 16 septembre 2015*

### **Texte déposé**

Le Conseil fédéral est chargé de présenter un rapport sur les processus d'automatisation actuellement en cours dans notre économie, en s'intéressant aux questions suivantes :

1. Quels secteurs de l'emploi sont les plus menacés par l'automatisation croissante ? Quels sont, à l'inverse, les potentiels de développement liés à la digitalisation ? Connaît-on le taux d'automatisation par profession et les emplois non repourvus correspondants ?
2. Quelles seront les conséquences de cette mutation du marché de l'emploi : de nouveaux secteurs apparaîtront-ils ? Comment se dessinent les contours de ce nouveau marché du travail ?
3. Quelles conséquences financières et structurelles sur notre système de sécurité sociale ?
4. Quels sont les coûts sociaux et psychologiques de ces changements ?

### **Développement**

Selon des chercheurs de l'université d'Oxford, 47% des emplois sont menacés par l'informatisation et cela indépendamment du salaire et du niveau d'éducation des individus qui les exercent. La tendance à l'automatisation est palpable en Suisse aussi : agences postales qui remplacent les offices de poste traditionnels, caisses automatiques dans certaines grandes surfaces, bornes libre-service dans les bibliothèques, à quoi s'ajoutent e-banking, commandes de billets en ligne, etc. Ces nouvelles intelligences artificielles bouleversent profondément notre marché du travail.

Les conséquences sociales et psychologiques de ces changements doivent être prises en compte. Il faut en effet non seulement considérer le problème en termes d'emplois (postes sacrifiés au profit de robots), mais aussi de travail : quel est le ressenti d'un travailleur lorsqu'il contrôle un scannage derrière un écran au lieu de servir directement son client ? Ce dernier n'a pas forcément d'interaction avec lui. Quelle reconnaissance alors pour le travailleur invisible ?

Les assurances sociales sont également menacées puisque, d'une part, la machine qui produit un service (ou un bien) n'est pas cotisante et que, d'autre part, les individus perdant leur emploi risquent de se retrouver à l'assurance chômage. On se rend compte ici encore qu'au-delà du marché du travail, c'est tout le système de sécurité sociale qui est concerné. Quels coûts à moyen terme sur l'assurance chômage et à long terme sur les cotisations des assurances sociales ?